Informations de base

2011/2644(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Japon, notamment l'état d'alerte dans les centrales nucléaires **Subject** 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité **Zone géographique** Japon	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires étrangères	3078	2011-03-21

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
21/03/2011	Débat au Conseil		
23/03/2011	Débat en plénière		
24/03/2011	Décision du Parlement	T7-0118/2011	Résumé
24/03/2011	Résultat du vote au parlement		
24/03/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2011/2644(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Proposition de résolution		B7-0224/2011	23/03/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0118/2011	24/03/2011	Résumé

Résolution sur la situation au Japon, notamment l'état d'alerte dans les centrales nucléaires

2011/2644(RSP) - 24/03/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Á la suite du débat qui a eu lieu en séance le 23 mars 2011, le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Japon, notamment l'état d'alerte dans les centrales nucléaires.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, Verts/ALE, GUE/NGL et EFD.

Le Parlement rappelle le tremblement de terre dévastateur et le tsunami qui ont frappé le Japon et la région Pacifique le 11 mars dernier, provoquant des milliers de morts et disparus et des dégâts matériels considérables ainsi qu'un accident nucléaire d'une extrême gravité, à Fukushima.

Rappelant la déclaration du premier ministre Japonais, Naoto Kan, selon laquelle le pays fait face à sa plus grave crise en 65 ans, depuis la seconde guerre mondiale, les députés appellent l'Union européenne et ses États membres, à apporter, en priorité, au Japon et aux régions sinistrées toute l'aide et le soutien nécessaires au niveau humanitaire, technique et financier. Ils se félicitent enfin de ce que l'Union ait immédiatement activé son mécanisme de protection civile afin de coordonner son aide d'urgence.